



# Vigne

**N°09**  
**31/05/2022**



### Animateur filière

Corinne BORDEAU  
**FREDON N-A**  
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :  
Stéphane MESLIER  
**FREDON N-A**  
stephane.meslier@fredon-na.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Haut-Poitou N°X  
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Données climatiques

Remontée des températures et peu de pluie en perspective.

### Phénologie

**Chardonnay** : floraison.

**Sauvignon** : entre le stade « boutons floraux séparés » et début floraison.

### Mildiou

**Risque faible.**

### Oïdium

**Risque fort à très fort.**

### Black rot

Risque fort sur les parcelles à historique.

### Eutypiose

Maladie relativement discrète dans le vignoble

### Vers de la grappe

Réalisez vos comptages de glomérules.

Observateurs du réseau : changez les capsules à phéromone dans vos pièges tordeuses.

### Cicadelle des grillures

Observateurs du réseau : Installez les pièges-cabanes jaunes.

**Prochain bulletin le 8 juin 2022**

# Conditions climatiques

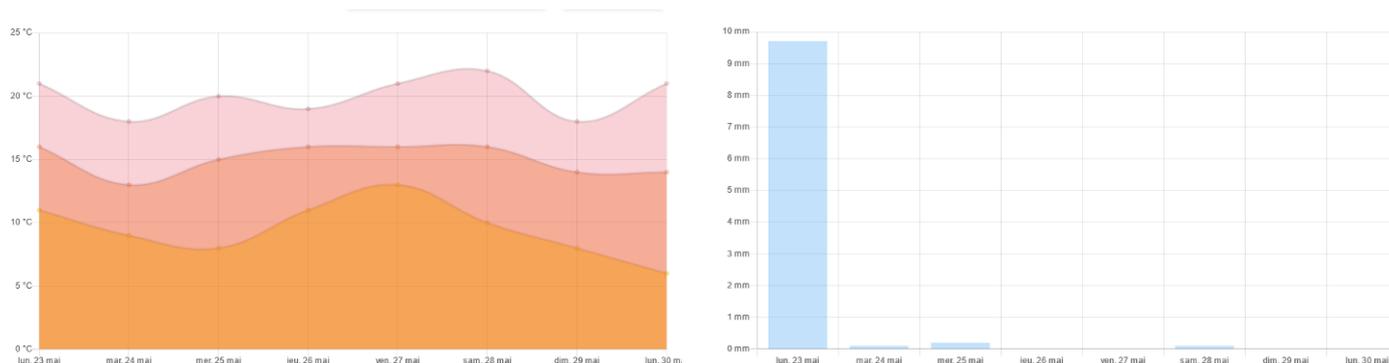
- **La semaine passée** (source Weather Measures- données météo spatialisées)

## Température

Les températures maximales de la semaine écoulée ont évolué entre 17°C et 29°C pour les maximales et entre 6 et 15°C pour les minimales. La fin de semaine a été marquée par la fraîcheur matinale et un vent prononcé.

## Pluviométrie

Le cumul des précipitations de la semaine est de 10.1 mm pour la station de Thurageau. Nous accusons un déficit hydrique de 43 % depuis le début de l'année comparativement aux normales saisonnières de ces 30 dernières années.



Source : Weather Measures (86\_Thurageau\_bsv)

- **La semaine à venir**

## Température

Les températures attendues pour cette semaine devraient évoluer entre 9°C et 17°C pour les minimales et entre 20°C et 29°C pour les maximales. Jeudi devrait être la journée la plus chaude de la semaine.

## Pluviométrie

Un épisode orageux est prévu à partir de vendredi, cependant le cumul des précipitations ne devrait pas dépasser les 6 mm sur la période.

# Stade phénologique (échelle BBCH)

Le rafraîchissement des températures marque une stagnation de la floraison, notamment dans les sauvignons. Malgré tout, la végétation est très active et la phénologie de la vigne garde ses trois semaines d'avance par rapport à 2021.

- **Chardonnay**

| Echelle BBCH  | Echelle Eichhorn et Lorenz  |
|---|---|
| Stade moyen : stade 67 (70% des capuchons floraux sont tombés). | Stade moyen : entre le stade 23 et le stade 25 (Pleine floraison, 50 % des capuchons floraux sont tombés et fin floraison, 80 % des capuchons floraux sont tombés). |



**Pleine floraison**

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

## • Sauvignon

|  |  |
|--|--|
| Echelle BBCH   | Echelle Eichhorn et Lorenz   |
| Stade moyen : entre le stade 57 (les grappes sont bien développées, les boutons floraux se séparent) et le stade 61 (début de la floraison). | Stade moyen : entre le stade 19 (les inflorescences sont entièrement développées et les boutons floraux séparés) et le stade 19 (début floraison). |

Remarque : peu d'évolution depuis la semaine dernière

## • Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.**

#### **Encadrement des autorisations de mise sur le marché :**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté suscité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs.

Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives : Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, **Vigne**, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières (hors Sarrasin et Maïs).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

### **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques :**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bioagresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

## **Maladie**

### **• Mildiou**

#### **Quelques éléments de biologie**

Le mildiou se conserve l'hiver sous forme d'œufs d'hiver dans les jeunes rameaux, baies, et plus particulièrement feuilles atteintes de mildiou « mosaïque ».

Au printemps, lorsque les températures deviennent plus clémentes, les œufs germent. Un filament germinatif apparaît à l'extrémité duquel se forme une macroconidie. A maturité, lors des épisodes pluvieux, elle libère des zoospores permettant les contaminations primaires de printemps. Les premiers symptômes se manifestent une dizaine de jours après, ce qui correspond à la période d'incubation.

Les contaminations secondaires, se produiront par la suite. Elles pourront avoir une période d'incubation plus courte (4 à 5 jours en conditions plus favorables).

#### **Suivi des œufs d'hiver**

La maturité des œufs est atteinte depuis la semaine du 11 mai.

#### **Réceptivité de la vigne**

La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

Durée d'incubation du mildiou en fonction de la température  
(Source : Guide Viticulture Durable Charentaise)

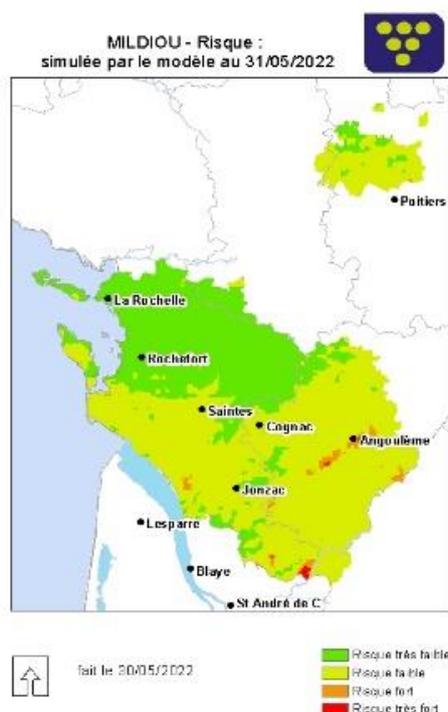
|                           |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|---------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| <b>Température (°C)</b>   | 12 | 14 | 16 | 18 | 20 | 22 | 24 | 26 | 28 |
| <b>Incubation (jours)</b> | 14 | 10 | 8  | 6  | 5  | 4  | 4  | 4  | 6  |

| Hypothèse météorologique | 31/05 | 01/06 | 02/06 | 03/06 | Cumul de pluie (en mm) |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|------------------------|
| <b>H1</b>                | 0     | 0     | 0     | 0.1   | <b>0.1</b>             |
| <b>H2</b>                | 0     | 0     | 1.2   | 1.3   | <b>2.5</b>             |
| <b>H3</b>                | 0     | 1.7   | 3.4   | 9.8   | <b>15</b>              |

Du 31/05 au 03/06, la prévision météorologique la plus probable (H2) annonce un cumul de pluie de 2,5 mm. L'hypothèse H3 annonce un cumul de pluie de 15 mm. Les températures vont augmenter au cours de la semaine. Les températures vont passer progressivement de 6 à 15°C pour les minimales et de 22 à 28 pour les maximales.

Les deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10 % de chance d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

| Situation de J-7 à J   | Simulation de J à J+3  |
|--|--|
| <p>Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté faible à très faible dans le vignoble.</p> <p>Le modèle n'a pas calculé de contamination épidémique.</p> | <p>Le risque potentiel va rester faible à très faible.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de contamination. Dans le cas de l'hypothèse H3, des contaminations pré-épidémiques non préoccupantes pourraient se déclarer très localement dans le vignoble.</p> |



### Situation sur le terrain

Le stade de sensibilité est désormais atteint à l'échelle du vignoble. Les œufs de mildiou sont murs. Le signalement sur pampre de la semaine dernière reste à ce jour la seule observation de mildiou rapportée.

Les observations faites le 30/05, dans les cinq témoins non-traités (TNT) : Neuville du Poitou, Mirebeau, Chouppes, Marigny-Brizay et Thurageau n'ont pas permis de détecter des taches de mildiou.

Merci de bien vouloir nous informer par mail en cas de découverte de premières taches (joindre une photo si possible) aux adresses suivantes :

[corinne.bordeau@fredon-na.fr](mailto:corinne.bordeau@fredon-na.fr)  
[stephane.meslier@fredon-na.fr](mailto:stephane.meslier@fredon-na.fr)

### Evaluation du risque :

Météociel n'annonce pas de précipitation pour les 3 prochains jours. Le modèle ne calcule pas de contamination. En revanche, en fin de semaine, si les précipitations se confirment, de faibles contaminations pourraient avoir lieu.



### Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures. L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.



Cep avec pampres, des échelles à mildiou à éliminer  
(Crédit Photo : S. MESLIER – FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

### • Oïdium

#### Quelques éléments de biologie

Ce champignon a besoin d'une forte hygrométrie pour germer. Des températures comprises entre 4°C et 35-40°C sont nécessaires pour la germination des spores, avec un optimum entre 20 et 25°C.

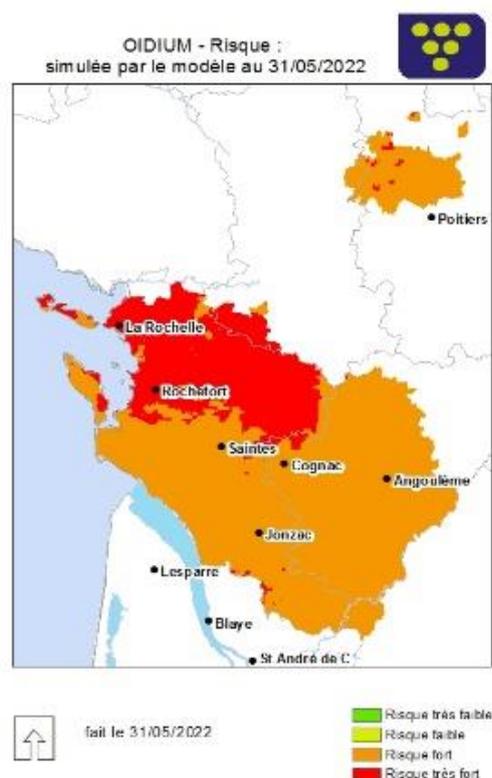
En Haut Poitou, les premiers symptômes détectés sont généralement des taches se développant sur la face inférieure puis supérieure des feuilles, mais nous pouvons également observer des dégâts sur les pétioles, les bases de rameaux et sur les baies en formation.

## Période de risque

**Boutons floraux séparés à fermeture complète de la grappe (stade BBCH 57 à stade BBCH 77).**  
Pour les parcelles ayant un historique oïdium important, la vigilance peut commencer au stade boutons floraux encore agglomérés.

### Bulletin de Modélisation des Risques Oïdium : IFV

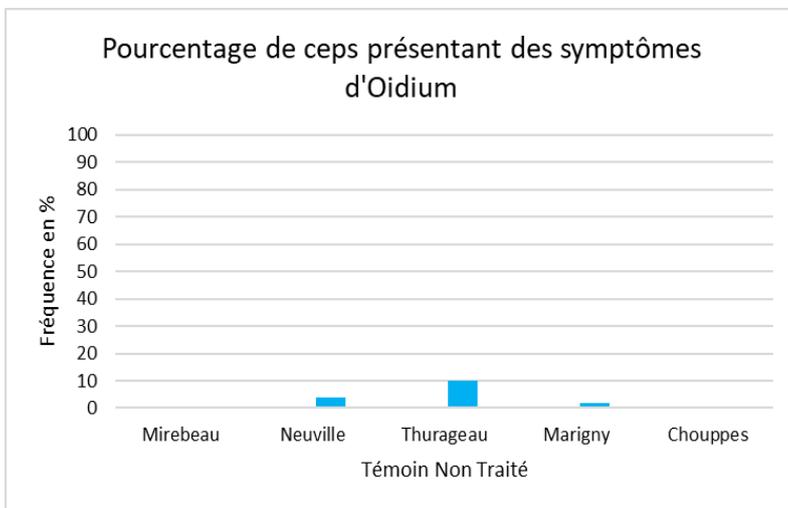
| Situation de J-7 à J  | Simulation de J à J+3  |
|---|--|
| <p>Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort avec très localement des zones délimitées de risque potentiel très fort.</p> <p>Le modèle n'a pas calculé de contamination épidémique.</p> <p><b>Pour rappel, le modèle ne prend pas en considération les fortes hygrométries, ni les durées d'humectation qui peuvent générer des contaminations en particulier sur les parcelles déjà atteintes.</b></p> | <p>Au cours des trois prochains jours, le risque va rester globalement fort. Les zones de risque potentiel très fort vont s'étendre légèrement.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont calculées dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés pourrait être notable sur les parcelles sensibles et très faible sur les autres parcelles.</p> |



## Situation sur le terrain

Le stade de sensibilité de la vigne est atteint.

Les observations faites le 30/05, dans les cinq témoins non-traités (TNT) n'ont pas permis **de détecter les premières taches d'oïdium dans les témoins de Thurageau, Marigny-Brizay et Neuville du Poitou.**



**Tache d'oïdium**

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

### Evaluation du risque :

Les températures moyennes restent favorables à l'oïdium. La sensibilité de la vigne est importante pour l'ensemble des cépages. Le modèle calcule de nouvelles contaminations sur l'ensemble du vignoble



**Risque fort à très fort**

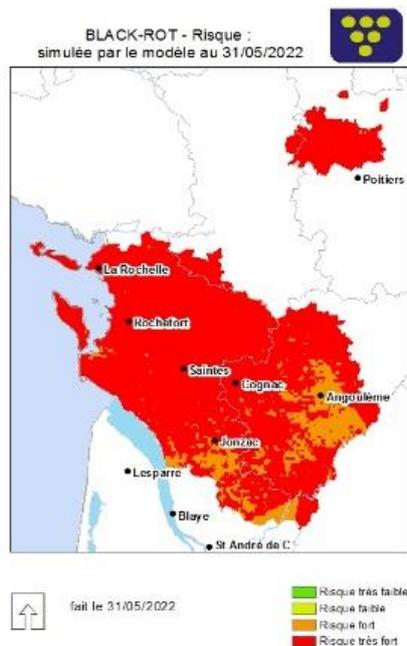
Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

- **Black rot**

Le Black rot provoque des taches marron bien délimitées par un liseré plus foncé. Au bout de quelques jours, elles présentent des petits points noirs visibles à l'œil nu (les pycnides). La vigne est réceptive dès le débourrement. La grappe est très vulnérable du stade 23 (floraison) jusqu'au stade 33 (fermeture de la grappe). Le risque vient de l'inoculum présent sur les bois, vrilles et restes de grappes de l'an passé.

**Modélisation** (Bulletin de Modélisation des Risques : IFV)

| Situation de J-7 à J  | Simulation de J à J+3  |
|---|--|
| <p>Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort sur l'ensemble du vignoble.</p> <p>Le modèle n'a pas calculé de contamination épidémique.</p> | <p>Le modèle prévoit le maintien d'un risque potentiel très fort.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle ne calcule pas de contamination. Dans le cas de l'hypothèse la plus pluvieuse, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble.</p> |



### Situation sur le terrain

La tournée du 30 mai, confirme la présence de quelques taches sur le feuillage, mais rien d'alarmant. Historiquement, le vignoble du Haut Poitou est rarement impacté par cette maladie. Toutefois il convient de rester vigilant et de ne pas la sous-estimer.

#### Evaluation du risque :

La vigilance s'impose dans les parcelles avec un historique « black rot ».



**Risque fort**

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

- **Eutypiose**

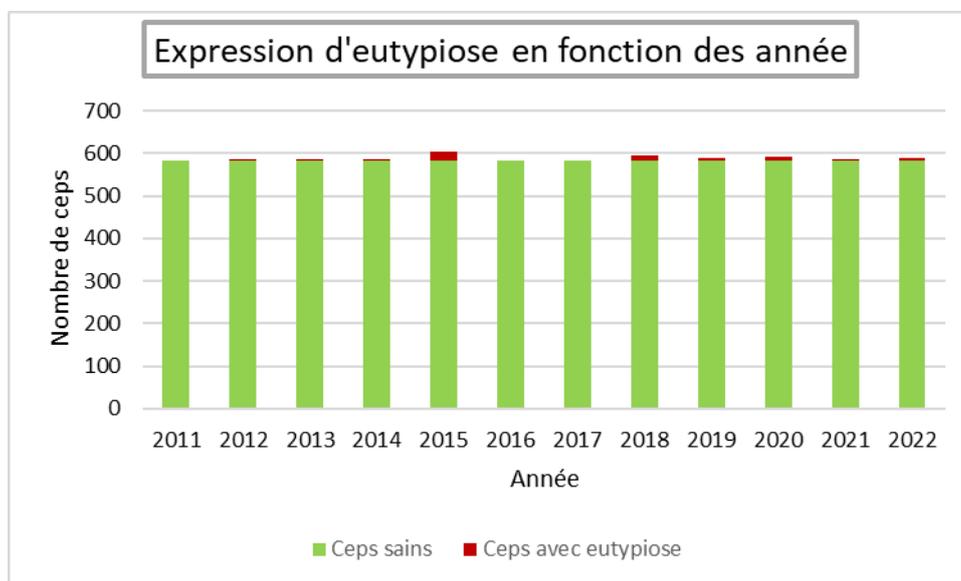
#### Quelques éléments de biologie

Cette maladie est présente dans tous les vignobles. Le Sauvignon est un cépage très sensible à l'eutypiose. L'agent responsable de cette maladie « *Eutypa lata* » est un champignon qui se conserve sous forme de mycélium dans le bois mort et sous forme d'ascospores dans les périthèces présents sur les bois. Libérées pendant ou après une pluie, ces ascospores sont disséminées par le vent et pénètrent par les plaies de taille. Les symptômes s'extériorisent sur le cep de vigne que 4 à 8 ans après la contamination. Ils se reconnaissent par des feuilles et des rameaux nanifiés, des taches brunes-orangées sur les feuilles (souvent chlorotiques) et des inflorescences avec présence de coulure et de millerandage.

#### Observations au vignoble

Depuis 2011, un suivi d'une parcelle de sauvignon (Porte greffe : Fercal) plantée en 2004 sur 6 rangs, soit 583 ceps, est spécifiquement réalisé.

L'expression de cette maladie reste depuis ces dernières années à un niveau relativement faible ;



### **Evaluation du risque**

La conséquence des dégâts d'eutypiose se traduit par une perte de production mais aussi par une dépréciation qualitative des vins.

### **Méthodes alternatives :**

Pensez à repérer les ceps atteints pour effectuer un éventuel recépage au moment de la prochaine taille.

## **Ravageurs**

### **• Vers de la grappe**

#### **Quelques éléments de biologie**

L'eudémis et la cochylis effectuent une diapause facultative au stade chrysalide (contrairement à la pyrale de la vigne). La réduction de la longueur du jour, déclenche l'entrée d'une grande majorité de chenilles en diapause. Une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide est nécessaire pour sortir de la diapause. La date des premières émergences printanières des papillons est estimée par le modèle de Roehrich. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. La cochylis émerge avant l'eudémis. Les premiers adultes émergent début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

#### **Situation sur le terrain**

- **Cochylis** : le vol a débuté le 12 avril. Un pic de vol se dessine vers le 22 avril. Aucune capture cette semaine : **le vol de première génération est terminé.**
- **Eudémis** : les premières captures ont été constatées le 15 avril. Cette semaine, nous comptons 9 captures de ce papillon sur 5 des 13 pièges du réseau. Le vol d'eudémis tend sur sa fin.

#### **Evaluation du risque :**

Les niveaux de dégâts ne sont pas liés directement au nombre de captures.

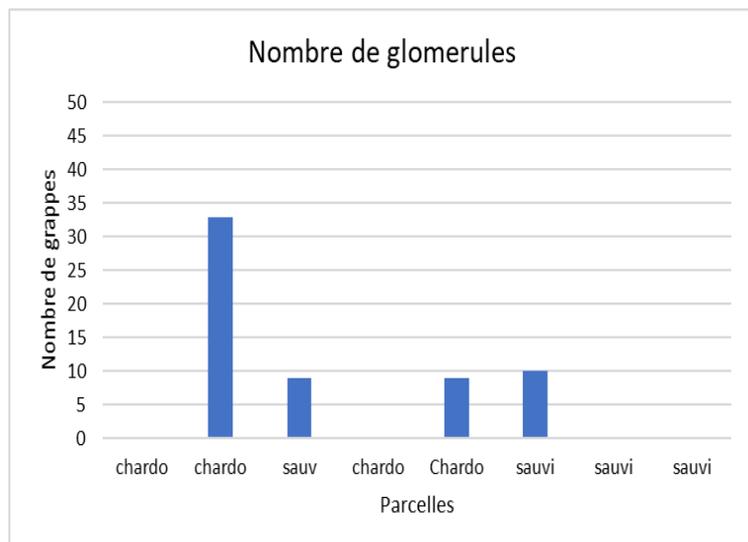
L'évaluation du risque de la première génération de tordeuses se fera qu'après comptages des glomérules (agglomération des boutons floraux par les soies) après la floraison. Ces comptages seront décisifs pour savoir si le seuil indicatif de risque est dépassé ou non.

**Seuil indicatif de risque** : de 30 à 70 glomérules pour 100 grappes observées.

Avec la floraison déjà bien amorcée, **les comptages de glomérules pourront commencer en fin de semaine.**

**En première génération la lutte contre ce ravageur est rarement justifiée.** Les auxiliaires jouent leur rôle.

**Observation en parcelles :**



**Glomérules**

(Crédit Photo : C. BORDEAU – FREDON NA)

Sur les 8 premiers comptages réalisés le 30 mai, une parcelle est en dépassement de seuil. **Il sera nécessaire d'être vigilant en début de deuxième génération lorsque le seuil indicatif de risque est dépassé.**

Poursuivez vos comptages.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :** Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

**Il est temps de changer les capsules pour les observateurs qui ne l'ont pas encore fait, afin de ne pas laisser passer le début du vol de seconde génération.**

**Consultez la [fiche technique « vers de la grappe »](#)**

- **Cicadelle des grillures (*Empoasca vitis*)**

Hier, nous avons constaté la présence de jeunes larves de cicadelle des grillures dans une parcelle.

**Les pièges chromatiques devront être installés par les observateurs du réseau** afin de capturer les premières cicadelles vertes adultes.

**Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes :** un réseau d'observateurs  
Observateurs du réseau : Installez les pièges-cabanes jaunes. Loire Vini Viti Distribution (LVVD), les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".